

GROUPE DE PLONGEE EPAVES



« Trésors du fond des mers - un patrimoine archéologique en danger »

Exposition au Musée départemental Arles antique sur la Presqu'île du cirque romain à Arles du 22 octobre 2022 au 20 février 2023, en partenariat avec le Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM)

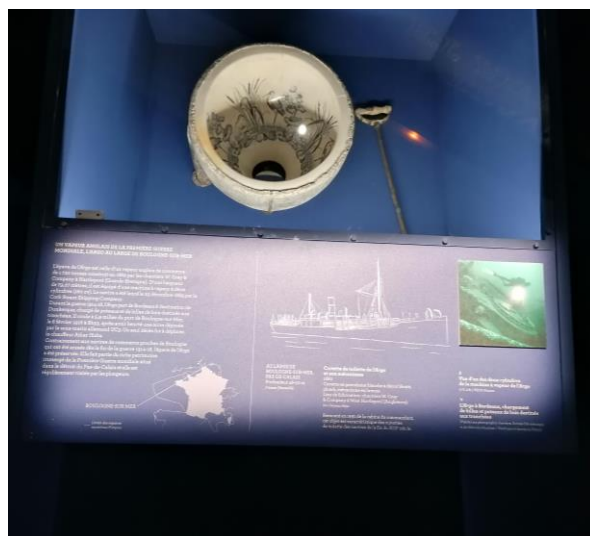
Sabrina MARLIER, archéologue maritime, directrice de l'exposition, nous a fait visiter cette exposition temporaire, lors de notre passage à Arles.



Pour illustrer le patrimoine immergé, parmi les différentes épaves de la guerre 14-18 coulées dans les eaux françaises, S. MARLIER avait retenu l'épave de l'ARGO, identifiée et décrite par Alain RICHARD dans l'ouvrage « Plongée en Côte d'Opale 2007 page 79 à 94 » éditée par le CODEP 62 FFESSM.

La cuvette de toilette de l'ARGO est exposée comme « bien culturel maritime ».

Cet objet archéologique a déjà été présenté dans l'exposition itinérante « la grande guerre sous la mer » mise en place par le Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale et par le CODEP 62 FFESSM en 2017 (Boulogne-sur-mer, Etaples et Le Tréport).



Cette exposition très intéressante présente des trésors engloutis inestimables, comme l'éphèbe d'Agde. Elle démontre également que le véritable trésor des patrimoines immergés (épaves, sites recouverts par les eaux, objets isolés...) est celui des connaissances qui viennent enrichir l'histoire de l'Homme et de son environnement grâce aux études qui en découlent.



L'éphèbe d'Agde



Amphore de l'épave romaine de la Madrague de Giens

L'exposition souligne les dangers qui pèsent sur ces trésors :

- Menaces naturelles : érosion, corrosion, animaux xylophages et lithophages
- Menaces environnementales : changement climatiques (tempêtes, montée des eaux)
- Menaces anthropiques : récupération, pillage, activités industrielles et halieutiques...

Pour illustrer ces dangers anthropiques, le DRASSM évoque le cas de l'épave du Waldam 3 située sur l'estran de Marck, découverte par Michel MAQUERRE en 2014 : naturellement désensablée, les estivants pouvaient ramasser les objets, heureusement un octant datant de la fin du XVIII^e siècle avait été récupéré par Michel.



Différents moyens existent pour préserver les biens culturels maritimes : législation, protection pénale, institutions, recherche, aménagement du territoire, sensibilisation, valorisation et éducation
On protège ce qu'on aime et on aime ce qu'on connaît (Jacques-Yves Cousteau)



Saisie de l'île de Sein en 2014



Pour la recherche, utilisation d'un robot *Ocean One* pour la récupération d'objets à grande profondeur